

## Concours vidéo 2020 - Mon expérience E85 - Conditions particulières

### Modification du règlement

Sous réserve des lois applicables, l'Organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en informant préalablement les Participants.

Dans de telles circonstances, le Règlement mis à jour sera téléchargé et publié sur le site Internet <http://concours.infoe85.fr>.

Notamment, en cas de réception de vidéos ne répondant pas aux critères définis dans les présentes, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler le Concours et ce, sans indemnisation des Participants sous quelque forme que ce soit.

### Droits d'utilisation

Les Participants sont seuls responsables du contenu de la vidéo qu'ils adressent à l'Organisateur.

Le Concours implique le chargement de contenu par les Participants. Aussi, chaque Participant s'engage à ce que sa participation respecte les critères suivants (la « Participation ») :

(i) La Participation ne doit pas présenter une personne autre que le Participant, à moins que cela ne soit expressément prévu par le Concours.

(ii) Le Participant figurant dans la Participation doit avoir l'âge minimal requis dans le cadre du Concours.

(iii) La Participation ne doit pas comporter d'images ou de documents obscènes, offensants, diffamatoires, menaçants, illégaux ou inappropriés, et doit être exempte de toute publicité.

(iv) La Participation doit être une œuvre originale et ne doit pas comporter d'images, de documents ou de droits de propriété appartenant à un tiers (dont de manière non limitative des copyrights, marques commerciales ou autres droits de propriété intellectuelle) ; et le Participant a le droit d'accorder les licences indiquées dans les présentes.

(v) La Participation doit être d'une clarté et d'une qualité technique suffisantes pour être incluse dans le Concours ;

(vi) Les Participations ne doivent pas avoir été soumises auparavant à tout autre compétition, exposées ou montrées au public (i.e. divulguées au-delà du cercle immédiat d'amis et ou de la famille du Participant) par n'importe quel moyen, et

(vii) Être conforme aux consignes de soumission de contenu.

Chaque Participant accorde à l'Organisateur et à toute autre partie impliquée dans la conduite du Concours, pendant la durée des droits de propriété intellectuelle sur la Participation, une licence internationale exempte de redevance, entièrement transférable et cessible, lui permettant d'utiliser (et de modifier) la vidéo soumise par le Participant en rapport avec la conduite du Concours ainsi qu'à des fins commerciales et promotionnelles, sous tout format et sur n'importe quel support, média ou télévision sans limitation de reproduction ou de diffusion (qu'il soit ou non déjà inventé) à la seule discrétion de l'Organisateur. Les Gagnants signeront sans délai les documents et prendront les mesures appropriées (et fera en sorte que tout tiers requis en fasse de même), à ses propres frais, pouvant s'avérer nécessaires afin de donner plein effet à l'octroi précédemment énoncé.

Chaque Participant (ou ses parents ou tuteurs légaux) s'engage à ce que le Participant ne publie pas, ne charge pas ou ne mette pas à disposition des textes, images, supports audios, vidéos ou autres contenus ou documents quels qu'ils soient, qui sont illégaux ou inappropriés dans le cadre d'un visionnage familial, qui sont exclusivement réservés aux adultes ou qui sont de quelque manière que ce soit offensants, diffamatoires, insultants, dégradants, sexistes, racistes, discriminatoires, obscènes ou violents, qui sont sujets à controverse ou comportent des thèmes ou contenus hors sujet, ou qui peuvent s'avérer préjudiciables pour la réputation de l'Organisateur ou de ses produits et services (ou pour celle de ses sociétés affiliées ou de leurs produits et services, ou de tout site de réseau social).

L'Organisateur se réserve le droit de visualiser la vidéo suite à sa soumission, afin de s'assurer de sa conformité aux conditions précédemment énoncées. Si l'Organisateur, à sa seule discrétion, détermine que la vidéo n'est pas conforme à ces conditions, celle-ci pourra être disqualifiée du Concours.

### **Utilisation des informations personnelles des utilisateurs**

Pour participer au Concours, les Participants doivent fournir certaines informations sur le Participant sur la page d'inscription. L'Organisateur y a précisé les informations obligatoires pour pouvoir participer. L'Organisateur les utilisera à des fins d'administration du Concours.

En outre, les données personnelles fournies par le Participant ou en son nom peuvent être transférées aux mêmes fins à des tiers tels que les sociétés affiliées, fournisseurs de services qui peuvent être situés à l'extérieur de l'UE / EEE, des pays où la législation de protection des données diffère des normes de l'UE / EEE. Ce transfert est fondé sur l'intérêt légitime de l'Organisateur aux fins d'administration du Concours.

Les Participants sont en droit de s'opposer pour des raisons légitimes au traitement de leurs données personnelles, et d'obtenir l'accès à celles déjà collectées par l'Organisateur. Ils peuvent également demander à l'Organisateur de rectifier, compléter, mettre à jour, bloquer ou supprimer les données les concernant qui s'avèrent inexactes, incomplètes, équivoques, obsolètes, ou dont la collecte, l'utilisation, la divulgation ou le stockage est interdit.

### **Limitation de responsabilité**

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'événement résultant de la connexion du Participant à Internet ou résultant de sa Participation au Concours. En particulier, sous réserve de la loi applicable, l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage subi de quelque manière que ce soit par les Participants, leurs équipements informatiques et/ou les données stockées sur ceux-ci, ou leurs activités personnelles, professionnelles ou commerciales.

Si pour une quelconque raison le Concours ne se déroule pas comme prévu, à cause d'infection due à un virus informatique, bogues, falsification, intervention non autorisée, fraude, défaillance technique, erreur humaine, ou toute autre cause hors du contrôle de l'Organisateur et susceptible d'altérer ou d'affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou la conduite appropriée du Concours, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout individu qui falsifie le processus, et d'annuler, d'interrompre, de modifier ou de suspendre le Concours, et de laisser l'Organisateur choisir le gagnant dans toutes les Participations éligibles reçues avant l'annulation ou l'interruption du Concours.

En cas de circonstances imprévues, l'Organisateur se réserve le droit de remplacer ou modifier tout ou partie des conditions du Concours. Dans un tel cas, tout changement de ce type sera publié sur le site Internet du Concours et les modifications nécessaires seront apportées à ces conditions.

Le Participant s'engage, dans les limites autorisées par la loi, à dégager et décharger définitivement l'Organisateur ainsi que toute entité ou personne associée au Concours, de tout ou partie des réclamations, demandes, pertes et responsabilités de quelque nature que ce soit susceptibles de survenir pendant ou à la suite du Concours, y compris de manière non limitative pertes de jouissance, coûts, retards ou toute autre perte ou tort de quelque nature que ce soit provoqués par, attribuables à, découlant de ou en rapport avec les prix.

Si un tribunal ou une autorité compétente décide que l'une des dispositions du présent Règlement est non valide, illégale ou inapplicable dans quelque mesure que ce soit, celle-ci sera, dans cette mesure uniquement, dissociée du règlement, qui continuera d'être valide dans les limites autorisées par la loi.

Toute tentative de la part d'un Participant visant à endommager délibérément le site du Concours ou à affecter la conduite légitime du Concours, peut être considérée comme une violation des lois pénales et civiles ; en cas de tentative de ce type, l'Organisateur se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à cette personne dans les limites autorisées par la loi.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le Concours sans en indiquer les raisons et sans engager sa responsabilité en conséquence. Le présent Règlement s'appliquera au Concours. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le présent Règlement à tout moment avant, pendant ou après la Période du Concours.

En participant au Concours, le Participant s'engage à libérer de toute responsabilité liée au Concours, tout site de réseau social ayant donné accès au Concours.

Si la loi en vigueur n'autorise pas l'application de tout ou partie de la limitation de responsabilité précédemment énoncée, celle-ci s'appliquera uniquement dans les limites autorisées par la législation applicable.

Le Concours est régi selon les lois applicables dans votre pays de résidence. Vous consentez et vous vous soumettez par les présentes à la juridiction exclusive des tribunaux de votre pays pour toute action découlant des présentes.